

FÉÉCUM

Fédération des étudiants et étudiantes du centre universitaire de Moncton

**Réunion du Conseil d'administration (C.A.)
Le dimanche 2 octobre 2011 - 10h00-12h00
Salle Multifonctionnelle, Centre étudiant
Université de Moncton (campus de Moncton)**

Présences :

Pier-Luc Brousseau – Admin – vice-président externe
Alexandra Savoie – AÉÉDUM – vice-présidente externe
Omar Meftah El Khair – AÉÉIUM – président
Syffa Aïssata – AÉÉIUM – vice-présidente interne
Xavier Lord Biroux – Arts – président
Karina Langis – Arts – vice-présidente externe
Annie Godin – Éducation – vice-présidente externe
Ghislain Leblanc – FÉÉCUM – président
Justin Guitard – FÉÉCUM – vice-président académique (président de l'assemblée)
Olivier Doiron – FÉÉCUM – vice-président activités sociales
Joëlle Martin – FÉÉCUM – vice-présidente externe
Tiffany Raymond – FÉÉCUM – vice-présidente interne
Benoit Leblanc – Ingénierie – vice-président externe
Brunia Doiron – Kiné & Récréo – vice-présidente externe
Richard Comeau – Médecine – vice-président externe
Marie-Eve Cloutier – Nutrition – vice-présidente externe
Marie-Andrée Légère – Psychologie – vice-présidente externe
Eric Alan – Sciences – président
Annik Ouellette – Travail social – vice-présidente externe

1) Ouverture de la réunion

Le président de la FÉÉCUM annonce l'ouverture de la réunion à 10h00 et donne un petit mot de bienvenue. La salle Osmose est présentement occupée par la GFNB, donc le C.A. se rencontre dans le Café Osmose aujourd'hui.

2) Vérification du quorum et présences

Le président de la FÉÉCUM vérifie si le quorum est atteint et les présences sont notées.

3) Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président de la FÉÉCUM fait la lecture de l'ordre du jour et demande aux membres s'ils ont des objections ou des modifications à apporter.

Résolution : 4058-FECA-111002

Le président des Sciences, appuyé de la vice-présidente externe de Kiné & récréo, propose d'ajouter l'Arbre de l'espoir à l'ordre du jour ou le point 12. Le président des Sciences propose d'ajouter le point du calendrier.

Adoptée à l'unanimité.

4) Président d'assemblée et secrétaire d'assemblée

Éric Levesque est habituellement le président de l'assemblée. Comme il est absent, le vice-président académique de la FÉÉCUM, appuyé du président des Sciences, se propose comme le président de l'assemblée pour la rencontre.

Adoptée à l'unanimité.

Le président de la FÉÉCUM, appuyé de la vice-présidente d'AÉÉDUM, propose Melissa Sullivan comme la secrétaire d'assemblée pour l'année universitaire.

Adoptée à l'unanimité.

5) Adoption du procès-verbal

Le vice-président externe d'Administration propose deux modifications au procès-verbal de la réunion du 10 avril 2011. La première modification porte sur la liste des absences. Le vice-président externe d'Administration a été mis sur la liste des absences alors qu'il était à la réunion. La deuxième modification porte sur la sémantique de la phrase « [s]uite à un vote anonyme, Justin Guitard détermine que [...] » au point 8. Ce n'est pas Justin Guitard qui détermine, c'est le vote qui détermine.

Résolution : 4059-FECA-111002

Le président de la FÉÉCUM, appuyé de la vice-présidente externe des Sciences sociales, propose l'adoption des modifications au procès-verbal de la réunion du 10 avril 2011.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution : 4060-FECA-111002

Le vice-président externe d'Administration propose une modification au procès-verbal de la réunion du 3 et 4 septembre 2011. Le prénom du vice-président externe d'Administration, Pier-Luc, a été mal épilé. Il faut enlever le « re » qui a été mis à la fin de « Pier ».

Résolution : 4061-FECA-111002

Le vice-président des activités sociales, appuyé du président des Sciences, propose l'adoption des modifications au procès-verbal de la réunion du 10 avril 2011.

Adoptée à l'unanimité.

6) Suivi des procès-verbaux

Le président de la FÉÉCUM fait un suivi des procès-verbaux de la réunion du 3 et 4 septembre, 2011, spécifiquement en ce qui concerne le point 7, les priorités externes, et le point 15, le Conseil des gouverneurs.

Serge Rousselle demande la révision judiciaire par rapport à la nomination de Mme Marie-Linda Lord. Suite à la signature d'un affidavit par l'Université, M. Rousselle a retiré sa poursuite. Il était confiant dans ses chances d'obtenir gain de cause; cependant, l'université a déclaré qu'elle allait argumenter. Un procès, qui devait durer entre 30 et 60 jours, a été transformé en procès de 2 à 3 ans. Il y a de la spéculation que l'université payait des avocats 2000 dollars par jour pour régler ce problème. La FÉÉCUM n'est pas à l'aise avec la manière dont l'université s'est comportée relativement à cette situation. Le président de la FÉÉCUM a été le premier à souligner les points par rapport à la nomination. Le comité de sélection a toujours été celui à prendre la décision et maintenant le comité d'équité dit que le poste devrait être discerné à la femme. L'âge est aussi rentré en jeu. La décision qui aurait dû être prise selon les règles de procédure ne faisait pas l'affaire du recteur, alors il a fait appel au comité d'équité. Le comité d'équité a eu l'occasion de dire ce qu'il voulait sans avoir à déposer un rapport au conseil des gouverneurs. Il s'agissait alors d'un rapport oral biaisé. L'université n'a pas suivi ses propres procédures. La FÉÉCUM a essayé de faire une récusation, mais le dossier est arrivé clôt, car la poursuite a été abandonnée. La FÉÉCUM espère que l'université va faire en sorte que la nomination du recteur sera plus transparente. Étant donné que le comité consultatif de sélection n'a que le pouvoir de faire des suggestions, leurs suggestions ne doivent pas nécessairement être adoptées. Or, pour la première fois depuis dix ans, on sous-entend que d'autres nominations peuvent être considérées. L'université donne l'apparence selon laquelle elle considère les nominations, mais le compte doit être négocié auparavant. En d'autres mots, il faut être sélectionné par un comité à l'avance.

Lorsque l'université a envoyé un communiqué de presse, le président de la FÉÉCUM a été diplomatique dans ses paroles et n'a jamais accusé le recteur de malversation. Le recteur crie victoire et affirme que les déclarations de la FÉÉCUM sont fausses et erronées. Il traite la FÉÉCUM de menteurs, mais d'une manière qui est politiquement correcte. La communauté estime que c'est de valeur que le système de justice a des failles.

La vice-présidente externe de l'AÉÉDUM exprime son chagrin par rapport à la situation en disant qu'il est dommage que les étudiants et étudiantes risquent de perdre un bon professeur à la faculté de droit. Or, c'est probablement la dernière année que M. Rousselle enseigne à l'université.

Le président d'assemblée demande aux autres membres s'ils ont des questions ou des commentaires sur ce point. Aucune autre question n'est posée et il n'y a aucun autre commentaire sur le sujet.

7) MAUI

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM parle de l'Assemblée générale spéciale (AGS), dans le but de faire des modifications à la constitution et de souligner le fait que chacun des conseils étudiants doit être présent le 12 octobre 2011 à 11h15 à la salle multifonctionnelle au Centre étudiant. Une personne du conseil doit se faire voter, car il y a des sièges vacants. On a besoin d'un vérificateur pour la firme. Puisque la plainte a déjà été sujet de discussion dans une réunion antérieure, le sujet n'a pas été mis sur l'ordre du jour de nouveau, mais afin de récapituler, il y a eu un commentaire très discutable à l'émission du matin. L'étudiant ayant émis le commentaire a été suspendu pour un semestre. Il y a eu des excuses de sa part. Bref, MAUI cherche un représentant au baccalauréat pour se joindre au comité.

Le président des Arts pose une question par rapport à un Martin. Le président de la FÉÉCUM répond que Martin n'est plus membre du Conseil d'administration. Il était le représentant des Arts dans le temps, mais puisque le vrai représentant a été élu, Martin n'est plus admissible.

Le président de l'assemblée demande s'il y a des membres qui s'intéressent à devenir représentant pour MAUI. Le vice-président externe d'Ingénierie se propose, mais on lui répond que ce n'est pas une bonne idée. Les directeurs peuvent, en théorie, se présenter, mais c'est un conflit d'intérêts, car le poste est celui de représentant des étudiants.

Résolution : 4062-FECA-111002

Le président des Sciences, appuyé par le vice-président externe d'Administration, se sélectionne comme représentant. Le président d'assemblée demande aux autres membres s'ils ont d'autres nominations. Dans l'absence d'autres nominations, les membres passent au vote.

Adoptée à l'unanimité.

MAUI est à la recherche de bénévoles soit en vue de préparer une soirée pour son 40^e anniversaire, soit pour aider tout au long du semestre. La vice-présidente interne de la FÉÉCUM invite les membres à en discuter avec les membres de leur conseil respectif.

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM parle de CKUM-FM 93.5. Elle encourage les membres d'inviter CKUM, car ils rendent les activités plus intéressantes et ça leur donne une présence sur le campus. Ils font présentement des démarches pour se procurer un meilleur système de son et du meilleur équipement.

8) Rapport-Comité externe

Le comité externe a eu une session de remue-méninges efficace. Il a réussi à mettre en ordre de priorité les sept recommandations qui ont ensuite été divisées en deux priorités principales. La première est la sensibilisation de la population étudiante aux enjeux que l'entente pluriannuelle peut apporter. Il va y avoir une réunion publique à ce sujet. La deuxième priorité touche aux prêts étudiants.

Lors de la campagne de sensibilisation, il a été suggéré d'avoir une pancarte de prix cachée quelque part sur le campus. Les étudiants auront jusqu'à une certaine heure pour envoyer leur campagne vidéo. Le but de l'exercice est d'encourager une grosse manifestation. Afin de réaliser cet objectif, il faut que les étudiants comprennent l'enjeu.

Il y aura une réunion publique du conseil exécutif, le jeudi 13 octobre 2011 de 11h30-12h30 dans la salle multifonctionnelle où les enjeux seront expliqués. Il est suggéré de faire deux sessions de remue-méninges. Une par rapport à chaque priorité. Les membres sont encouragés d'amener les autres membres de leur conseil respectif. Il ne s'agira pas d'une réunion formelle. Elle va, avant tout, être interactive, c'est-à-dire qu'il y aura du travail d'équipe. Si les membres ont des cours, ils pourront quitter la réunion plus tôt.

Il y aura une nouvelle entente avec le fédéral. L'entente est pour une durée de quatre ans. Un gel n'est pas soutenable au niveau économique de la province. En effet, le gouvernement est très inquiet par rapport au gel, car elle coûterait environ huit millions de dollars à la province. La FÉÉCUM va envoyer des suggestions et des arguments au gouvernement par rapport aux frais de scolarités. Lorsque le gouvernement demande quel genre d'augmentation est raisonnable, la FÉÉCUM adopte habituellement une position simple en répondant que zéro est la seule option et que toute augmentation est irraisonnable. Cependant, cette option n'est pas sur la table. Les frais augmenteront, peu importe. Le gouvernement va manger un coup dans les médias, peu importe le montant de l'augmentation, alors il n'a pas d'incitation pour garder l'augmentation basse.

Le président de la FÉÉCUM propose que le C.A. soutienne la position que les droits de scolarité n'augmentent pas plus que l'inflation. Si les gens insistent sur un gel tout de suite, le gouvernement va couper dans la santé et dans l'éducation. Le président de la FÉÉCUM propose que les membres du C.A. soient prêts à accepter la position de l'inflation, car un tel argument se défend généralement très bien et est accepté dans le climat politique. Le président de la FÉÉCUM n'est pas d'accord que les frais de scolarité augmentent de façon disproportionnelle, mais une certaine augmentation est inévitable. Au niveau de l'inflation, l'augmentation représente environ deux pourcent par année, alors on demanderait quand même moins que ce que le gouvernement fait présentement. L'année passée, par exemple, les frais ont augmenté de 4 pourcent. Un tel compromis montre que nous sommes prêts à faire un effort, car une augmentation de deux pourcent est raisonnable.

Le président de la FÉÉCUM souligne aussi d'autres problèmes. En outre, les coûts pour faire fonctionner l'université augmentent, alors ses coûts pour offrir les mêmes services augmentent. Le salaire des professeurs augmente de quatre ou cinq pourcent par année. Par exemple, il y a eu

une nouvelle convention collective signée par le campus d'Edmundston qui représentait une augmentation salariale de deux pourcent par six mois, donc c'est un peu plus que quatre pour cent. Cela est juste sur l'échelle salariale. Si l'université continue à recevoir le même montant d'argent alors que les prix du marché augmentent, elle devra faire des coupes budgétaires ce qui veut dire qu'elle va offrir moins de programmes fondés sur le besoin, ou « need based programs » en anglais. Ceci est inacceptable, car les étudiants veulent donner la priorité aux programmes axés sur le besoin et non l'accès universel.

Le Manitoba et l'Alberta ont entente de financement particulière avec le gouvernement pour les frais de scolarité. Les frais augmentent par l'inflation, mais les autres coûts sont couverts par le gouvernement. Il semble avoir une certaine ouverture dans l'esprit du gouvernement du Nouveau-Brunswick d'accepter ce genre de modèle.

Résolution : 4063-FECA-111002

Le président de la FÉÉCUM, appuyé par la vice-présidente externe de Nutrition, propose que les membres acceptent la position selon laquelle le gouvernement augmente les frais de scolarité par rapport à l'inflation.

Le vice-président externe d'Ingénierie vote contre la proposition.

Aucune abstention.

Adoptée à la majorité.

La vice-présidente externe de la FÉÉCUM parle des projets possibles avant Noël. En outre, il a été discuté d'organiser un « stunt médiatique » vers la fin de novembre ou le début de décembre afin d'attirer l'attention des médias et des étudiants. Plus spécifiquement, il s'agit d'organiser un mariage d'étudiants pour prouver que le système n'est pas mis à jour au besoin des étudiants. Selon les présentes règles, les étudiants mariés, sans enfant, reçoivent un prêt de 400 dollars par semaine, tandis que les étudiants célibataires reçoivent la moitié de ce montant. Aussi, le fait de se marier donne aux étudiants le statut d'indépendance alors ils ont encore plus de prêts. Le mariage comme tel va prendre environ 15-20 minutes. Ensuite, pour la réception, tout le monde sera invité à aller au restaurant Frenchies habillé en ma tante puis en mon oncle pour manger du KD. Le tout se déroulera dans un après-midi. La vice-présidente externe de la FÉÉCUM cherche deux volontaires pour s'habiller en femme et en homme qui se marient. Des invitations formelles seront faites pour assister au mariage. Tous les professeurs ainsi que Monsieur le Recteur seront invités. Il faudra faire une vidéo promotionnelle. Il a été suggéré d'utiliser des clips du Bachelor party pour faire la vidéo. Notez bien que ce projet nécessite la participation des membres du C.A. ainsi que celle des membres de chaque conseil respectif. Ces derniers devront s'impliquer à fond pour que l'événement ait un impact et connaisse un succès.

Le président des Arts fait un commentaire par rapport aux étudiants qui ont les moyens financés pour se payer les études. Le système est censé empêcher les étudiants qui ont des parents fortunés de recevoir plusieurs prêts. Cependant, le mariage semble être un « loop hole » à cet obstacle, car les étudiants avec des parents fortunés n'ont qu'à se marier pour obtenir le statut

d'indépendance. C'est une façon de détourner le système. Il propose une campagne encourageant les étudiants à se marier.

Autres idées et suggestions sont ajoutées à la discussion. La vice-présidente externe de la FÉÉCUM suggère l'utilisation de bagues de 25 cents ou de rings pop lors de l'échange des bagues de la cérémonie. La cohorte des demoiselles d'honneur, en anglais on dirait « bridesmaids » ou « maid of honor », ainsi que les hommes d'honneur, en anglais on dirait « groomsman » ou « best man », pourraient être les portes-paroles. Ces personnes pourraient être des étudiants du comité externe. Le vice-président externe d'Ingénierie suggère d'avoir une série des mariages un après l'autre au lieu d'en avoir juste un.

Après Noël, il y aura le prix de sensibilisation ainsi que le prix annuel.

9) Gestion Osmose

Il y a deux petites mises à jour par rapport à la gestion d'Osmose. Osmose fonctionne relativement bien, mais il y a encore quelques problèmes au niveau de la gestion. Ceux-ci devraient être résolus dans les prochains quelques mois. Dans le Tonneau, il y a environ 3 000 dollars de télévisions. Ces télévisions manquent toujours le câble, mais ça sera fait. De plus, un système de son sera acheté et ajouté ce qui est très bien pour le Tonneau et pour le café Osmose, mais la FÉÉCUM a son propre système. Le problème avec le Tonneau est qu'il n'y a pas assez de place pour asseoir tout le monde.

Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM reconnaît qu'il y a déjà eu des activités de réserves, mais le dossier n'était pas encore prêt. Il souligne l'importance de remplir le dossier puis de le rapporter à la FÉÉCUM afin d'être approuvé par lui-même ainsi que Christian Robert, le directeur technique des Loisirs socio-culturels.

Il y a eu une modification de certains points, notamment en ce qui concerne les frais supplémentaires engendrés par le Café Osmose. Chaque comité respectif doit payer pour les frais encourus à moins qu'il y ait un revenu. À la fin de la soirée, si l'Osmose fait de l'argent, les comités n'ont pas besoin de rembourser les frais. Cependant, si l'Osmose engendre des pertes, c'est le conseil étudiant qui doit le rembourser.

La vice-présidente externe de Kiné & récréo pose une question par rapport aux nombres de personnes qui peuvent participer à l'activité. En d'autres mots, elle aimerait savoir la capacité de la salle. Le président de la FÉÉCUM lui répond que c'est un maximum de 200 personnes.

10) Politiques

Lors de la requête, les politiques ont été présentées, mais il n'avait pas de projecteur ni de cartable. Aujourd'hui, le président de la FÉÉCUM propose que les membres passent politique par politique ensemble sur l'écran en lisant les changements proposés et en votant sur chacune. Afin d'être en mesure de bien identifier les changements, ceux-ci ont été apportés en rouge. Le but de l'exercice était d'apporter des mises à jour, de simplifier le langage et d'enlever les

redondances en supprimant les phrases ou les articles qui se répètent. Le président de la FÉÉCUM a fait les modifications lui-même, donc quelqu'un devra faire la relecture.

2.1 La loi électorale

Rien ne garantit que le Front sera gratuit à l'avenir. Vu que ce journal n'est plus sous le contrôle de la FÉÉCUM, le président propose de l'enlever de notre politique. D'ailleurs, certaines choses doivent être laissées à la discrétion de la prise des élections. Le président de la FÉÉCUM propose de leur laisser le pouvoir de prendre toutes les mesures qu'ils jugent nécessaires. Il propose également une modification au délai de plainte. Tout de suite, une plainte doit être déposée dans les 24 heures qui suivent les élections. Selon la modification, une plainte pourra être déposée dans les 72 heures suivant les élections. Enfin, il y a un coup énorme pour les étudiants qui veulent se présenter dans la FÉÉCUM lorsque c'est un poste contesté.

Le président des Arts pose une question par rapport au remboursement des dépenses. Il demande si la bourse qu'ils reçoivent couvre leurs dépenses. Le président de la FÉÉCUM explique premièrement que la bourse couvre seulement le gagnant. Le candidat qui ne réussit pas à se faire élire ne reçoit aucune bourse. Deuxièmement, il explique que la bourse du président est plus généreuse que celle des vices-présidents. La vice-présidente externe de la FÉÉCUM ajoute qu'ils ne peuvent pas se fier sur la bourse, car ce n'est pas suffisant pour couvrir tout ce qu'ils ont besoin.

Le vice-président externe d'Ingénierie suggère que les frais soient partagés par quorum. Il suggère de coordonner les efforts du quorum.

Résolution : 4064-FECA-111002

Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM, appuyé par le président des Sciences, propose l'adoption des modifications apportées au point 2.1 des politiques.

Adoptée à l'unanimité.

2.2 Critère d'admissibilité des corps représentant

Résolution : 4065-FECA-111002

La vice-présidente externe de Kiné & récréo, appuyée par la vice-présidente externe des Sciences sociales, propose l'adoption des modifications apportées au point 2.2 des politiques.

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité

2.5 Politique d'affichage au centre étudiant

Résolution : 4066-FECA-111002

Le vice-président externe d'Administration, appuyé par la vice-présidente interne de la FÉÉCUM, propose l'adoption des modifications apportées au point 2.5 des politiques.

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité

2.7 Politique pour l'utilisation des calendriers géants

Résolution : 4067-FECA-111002

Le président des Sciences, appuyé par le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM, propose l'adoption des modifications apportées au point 2.7 des politiques.

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité

La vice-présidente interne de la FÉÉCUM va envoyer un courriel à l'avance. Au moment, il y a un problème esthétique avec les calendriers-géants. Pour ceux et celles qui ne savent pas où se trouve ce calendrier-géant, il est à l'extérieur du Café Osmose.

2.8 Politique de fonds communautaires

Cette politique n'est pas dans le livre, car elle est survenue après la retraite.

Résolution :

La vice-présidente externe de Kiné & récréo, appuyée par la vice-présidente interne de la FÉÉCUM, propose l'adoption des modifications apportées au point 2.8 des politiques.

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité

2.9 Paiement de la cotisation étudiant

Le président de l'assemblée, qui est aussi le vice-président académique de la FÉÉCUM, fait un commentaire par rapport à la cohérence. Selon lui, pour être consistant dans l'article 2.9.1., il faut enlever le nom de l'association. Le président de la FÉÉCUM donne une explication à cet égard et propose de laisser l'article comme il est suite à la modification.

Résolution : 4068-FECA-111002

Le président des Sciences, appuyé par la vice-présidente externe de Kiné & récréo, propose l'adoption des modifications apportées au point 2.9 des politiques.

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité.

2.10 Référendum

Résolution : 4069-FECA-111002

Le président des Sciences, appuyé par la vice-présidente externe d'AÉÉDUM, propose l'adoption des modifications apportées au point 2.10 des politiques.

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité.

2.13 Représentation

Résolution : 4070-FECA-111002

Le président des Sciences, appuyé par la vice-présidente externe de Médecine, propose l'adoption des modifications apportées au point 2.13 des politiques.

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité

2.14 Courriel à la masse étudiante

Le président de la FÉÉCUM souligne le fait que cette politique régit seulement la FÉÉCUM. Elle ne régit pas les autres fédérations ou associations. Néanmoins, il espère que les autres vont suivre l'exemple mise en marche par la FÉÉCUM.

Selon le vice-président externe d'Ingénierie, donner le pouvoir de modifier les courriels est un conflit. Il se demande ce qui se passe si la personne qui est responsable des modifications a mal interprété le message. Le président de la FÉÉCUM explique que cette modification a un côté pratique et souligne le fait que l'agent de communications a plusieurs années d'expérience. Présentement, s'il y a un mauvais courriel, la FÉÉCUM ne l'envoie simplement pas. Selon la modification apportée au point 2.14, le pouvoir de modifier serait uniquement utilisé lorsque les groupes étudiants envoient des courriels et lorsqu'ils ont fait une erreur évidente.

Le président de l'AÉÉIUM soulève une inquiétude par rapport à la communication des messages. Selon lui, les normes ne sont pas modifiées adéquatement. La FÉÉCUM ne doit pas se réserver le droit de modifier le contenu des messages qui sont envoyés par son intermédiaire. Il propose que n'importe quelle modification faite à un courriel soit approuvée par la personne qui a écrit le courriel avant d'être envoyée à la population étudiante.

Le président de la FÉÉCUM indique aux membres que l'objet de la modification du point 2.14 est de passer à la communication dans un temps opportun et d'éviter les vas-et-viens. Renvoyer les courriels aux groupes étudiants afin qu'ils apportent la modification eux-mêmes prend trop de

temps. Par le temps que tout est réglé, le message n'est plus pertinent, donc cette méthode est inefficace. La vice-présidente externe de la FÉÉCUM ajoute que c'est de la redondance et que personne ne s'est plaint jusqu'à présent lorsque la FÉÉCUM apporte des modifications. Le président de l'assemblée demande aux membres si quelqu'un veut appuyer la proposition du président de l'AÉÉIUM. Aucun appui.

Résolution : 4071-FECA-111002

Le vice-président externe d'Ingénierie, appuyé par le président des Arts, propose une modification à la modification au paragraphe 9 du point 2.14 afin que le paragraphe se lit comme suit, « [...] droit de modifier *légèrement* le contenu. »

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité

La vice-présidente externe de Kiné & récréo demande si ce pouvoir de modification est seulement réservé aux courriels des conseils étudiants ou à tous les courriels qui sont envoyés à la FÉÉCUM pour la diffusion. Le président de la FÉÉCUM clarifie que c'est pour tous les courriels.

2.15 Les sommets étudiants

Voici une politique qui n'a jamais été mise en application. Le président de la FÉÉCUM fait remarquer que personne ne sait qu'est-ce qu'un sommet. Les modifications proposées remplacent le mot « sommet » par des choses qui sont présentement faites et clarifient les objectifs de cette politique.

Résolution : 4072-FECA-111002

Le président de l'AÉÉIUM, appuyé par le président des Sciences, propose de modifier la date du 30 novembre au 30 octobre à l'article 1 de la politique.

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité.

Résolution : 4073-FECA-111002

Le président des Sciences, appuyé par la vice-présidente interne de la FÉÉCUM, propose l'adoption des modifications apportées au point 2.15 des politiques.

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité.

2.16 Gestion des photocopieurs étudiants

Le président des arts pose une question par rapport aux photocopieurs étudiants. Il aimerait savoir si la politique couvre tous les photocopieurs étudiants sur le campus. Le président de la FÉÉCUM répond non. Ceux dans la faculté des Sciences appartiennent aux Sciences. La faculté d'Éducation en appartient une aussi. Celle des Arts et d'Administration appartient à la FÉÉCUM.

4074-FECA-111002

Le président de la FÉÉCUM, appuyé par le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM, propose l'adoption des modifications apportées au point 2.16 des politiques.

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité.

Le président des Sciences pose une question par rapport à la machine de change. Il dit que la machine de change dans leur photocopieur est pleine, mais personne ne semble avoir la clé. Le président de la FÉÉCUM le recommande d'essayer de la faire ouvrir par le serrurier. Le président des Sciences aimerait savoir à qui appartient la boîte. Il veut savoir s'il peut la défoncer pour retirer l'argent. Le président de la FÉÉCUM suggère qu'il parle au directeur général de la FÉÉCUM.

2.19 Politique verte

Résolution : 4075-FECA-111002

La vice-présidente externe, appuyée par le vice-président externe d'Administration, propose l'adoption des modifications apportées au point 2.19 des politiques.

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité.

2.20 Reconnaissance des politiques étudiantes par la FÉÉCUM

Le président de la FÉÉCUM explique que cette politique a été adoptée pour des fins d'assurance afin de régir quel genre de groupe est couvert pour ces termes. Les modifications qui ont été proposées visent à enlever les ambiguïtés.

Résolution : 4076-FECA-111002

Le président des Sciences, appuyé par le vice-président d'Administration, propose l'adoption des modifications apportées au point 2.19 des politiques.

Aucune abstention.

Adoptée à l'unanimité.

11) Boot Camp

La vice-présidente interne commence à parler du Boot Camp, une mini-formation pour informer les membres des responsabilités de leurs postes respectifs, en annonçant que la date sera un dimanche sur lequel il n'y a pas un C.A., plus spécifiquement, le 16 octobre. Ce Boot Camp requiert la présence de tous les membres du conseil. C'est important que tout le monde soit présent autant que possible. Elle fera parvenir l'horaire. Le Boot Camp durera seulement une partie de la journée. Par exemple, ça pourrait être de 12h00 à 16h00. La vice-présidente interne clarifie que même le ou la secrétaire et le trésorier ou la trésorière doivent y être.

Le président des Arts pose une question par rapport au comité de présidence qui est doit être formé. Il aimerait savoir si la première rencontre sera au Boot Camp. Le président de la FÉÉCUM annonce qu'il sera à Ottawa pour son rôle de trésorier de CASA, mais qu'il y aura effectivement une première rencontre. Pierre va le remplacer. Par la suite, ils fixeront une date afin que tous les présidents puissent se rencontrer.

12) Autres

Le premier point sous la section « autre » est l'Arbre de l'espoir. La vice-présidente interne de la FÉÉCUM informe les membres qu'elle va rencontrer les vice-présidents sociaux la semaine prochaine afin de discuter avec eux des activités pour l'Arbre de l'espoir.

Le radiothon annuel aura lieu du 24 au 25 novembre 2011. Celui ou celle qui réussit à ramasser le plus de dons aura l'occasion d'être sur la télé. L'objectif cette année est 40 000 dollars. Cette année, deux campus, celui d'Edmundston et celui de Moncton, travailleront ensemble. La vice-présidente interne de la FÉÉCUM indique qu'elle aura des affiches de surplus si quelqu'un en veut. Le bon de commande indique tout ce qui est disponible. Il n'y a pas plus de pedomètres. Il y a seulement ce qui est sur le bon de commande. Ce qui n'est pas utilisé doit être rapporté.

Le vice-président des activités sociales de la FÉÉCUM aimerait s'assurer que les gens travaillent de façon collective afin de bien coordonner les activités. Tout le monde ramasse de l'argent pour une bonne cause. Il ne faut pas trop attendre à la dernière minute. C'est important que les activités ne soient pas toutes en même temps. La collaboration est importante. Il faut vraiment parler entre les conseils et joindre les efforts.

Le vice-président d'Administration demande quand le tout se déroulera. La vice-présidente interne répond qu'un Doodle sera envoyé.

Le président de la FÉÉCUM propose un bref retour aux politiques en soulignant que les membres exécutifs de la FÉÉCUM ne peuvent pas travailler dans n'importe quel service. Par exemple, le café Osmose est hors limite. Ceci restreint la possibilité des membres de l'exécutif de travailler. C'est une clause niaiseuse. Le président de la FÉÉCUM demande aux membres s'ils sont en accord que les étudiants sur le conseil exécutif devraient être en mesure de travailler au Café Osmose.

Résolution : 4077-FECA-111002

Le président de la FÉÉCUM propose que les membres de l'exécutif, à l'exception des vice-présidents sociaux et des présidents, aillent la possibilité de travailler au Café Osmose. Il propose alors que toutes modifications nécessaires soient faites à la clause pour appuyer ce changement. Le vice-président des activités sociales est contre cette proposition. Le président de la FÉÉCUM apporte une clarification et la proposition est : *Adoptée à l'unanimité.* Sans abstention.

Le président des Sciences souligne le fait qu'il manque des demoiselles pour le calendrier. La prise de photo aura lieu le 14 octobre. S'il y a des demoiselles qui sont intéressées, il leur demande de communiquer avec lui.

13) Date du prochain C.A.

Le prochain C.A. aura lieu le 23 octobre 2011.

14) Clôture de la réunion

Le président de l'assemblée lève la réunion à 11h50, suite à l'épuisement de l'ordre du jour. Le président de la FÉÉCUM annonce qu'il y aura un déjeuner à l'igloo pour ceux et celles qui sont intéressé(e)s.

Justin Guitard
Président d'assemblée

Melissa Sullivan
Secrétaire d'assemblée